



A T E L I E R C H A N T
F O R M A T I O N 3 H / S E M A I N E

Concept	Atelier de formation aux techniques du chant et de la voix .
Organisation	Enseignement de 100 heures . Les cours ont lieu un soir par semaine de 19h à 22 h.
Pédagogie	Formation diversifiée : Chant individuel, chant choral, travail vocal et rythmique, interprétation, improvisation, diction, ...
Spectacle	En fin d'année, les étudiants présentent un concert dans des conditions professionnelles.
Enseignants	L'équipe des enseignants est composée de personnalités du monde du spectacle (chanteurs, compositeurs, chefs de chœur, solistes...)
Public concerné	Tous publics.
Durée	De fin septembre à fin juin. Les étudiants bénéficient des vacances scolaires.

* * *

PRESENTATION

DEFINITION

Le Centre des Arts de la Scène met en place un atelier de formation aux techniques du chant de 100 heures.

Débutants, amateurs ou passionnés confirmés chacun peut trouver dans les modules de formation proposés une réponse à ses attentes. Pour préserver un enseignement de qualité le nombre de participants par classe est limité.

PROGRAMME

L'enseignement se déroule sous la forme d'ateliers, durant lesquels l'étudiant est mis en situation pratique.

L'apprentissage s'effectue de manière progressive par transmission de savoir. Le programme comporte une diversité d'apprentissage. Chaque séance se compose de trois phases :

Phase 1 : Echauffement vocal, technique de respiration et d'émission sonore, diction, pause de voix... Exploration de l'identité vocale à travers une variété d'exercices qui visent à développer : l'émission sonore, la respiration, le rythme. Travail de diction appliquée à la voix chantée.

Phase 2 : Travail individuel sur un air tiré d'un répertoire varié (classique, jazz, variété, chanson française). Travail d'interprétation et de mise en jeu du « corps chanteur ».

Phase 3 : Travail choral, Improvisation vocale, Développement de l'écoute, de l'autonomie et de la création.

DEROULEMENT

Le cursus se compose de trois trimestres. Chaque trimestre permet d'aborder un style de chant et un registre vocal différents. Le programme pédagogique tient compte de l'expérience de chaque participant. Vous recevrez un enseignement de qualité, personnalisé et adapté suivant vos besoins et objectifs.

SUIVI

Un bilan individuel de fin de formation est réalisé par les enseignants. Il permet de guider et d'accompagner les stagiaires dans leur démarche d'apprentissage.

PRESENTATIONS

BILAN

Trois présentations publiques ponctuent le temps de formation. Ces moments privilégiés permettent d'évaluer les acquis et la progression individuelle. Ouverts au public, ils ont lieu soit dans notre établissement, soit dans l'un des lieux partenaires de l'Ecole.

RYTHME SCOLAIRE

EMPLOI DU TEMPS Les cours se déroulent un soir par semaine de 19 h à 22 h.
La formation débute fin septembre et se termine fin juin.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

ENSEIGNANTS L'équipe pédagogique est composée d'artistes professionnels confirmés (chanteurs, compositeurs, interprètes, solistes, musiciens, ...) dont l'enseignement s'inscrit dans une ligne pédagogique homogène.

LIEU D'APPRENTISSAGE

LIEU Les cours se déroulent dans les locaux du Centre des Arts de la Scène : 41, rue Bague -75015 Paris.

Les salles de cours sont équipées de matériel pédagogique et artistique performants (pianos, bibliothèques, partitions, salle de spectacle, costumes, régie son et lumière ...)

MODALITES

**INSCRIPTION
ADMISSION** Pour participer à nos formations, merci de retourner la fiche de renseignements dûment complétée.

Dès réception, nous vous inviterons à une séance découverte. Lors de cette séance nous formons les groupes qui travaillent ensemble durant l'année.

L'inscription peut se faire à tout moment de l'année.
Renseignements et inscriptions : **01-45-66-99-83**
Par mail : **info@centredesarts.net**

FRAIS DE SCOLARITÉ

Le Centre des Arts de la Scène est un établissement associatif, toutefois, les élèves doivent s'acquitter d'une partie du montant des frais de scolarité.

La participation aux frais de scolarité s'élève à 72 euros mensuels pour environ 100 heures d'enseignement, soit 650 euros pour l'année scolaire et 50 euros de frais d'assurance et d'inscription. Le règlement peut s'effectuer de manière mensuelle ou trimestrielle.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h
CDAS : 41, rue Bague-75015 Paris